

M. Baghramian

Conseil des droits de l'homme des Nations Unies
16ème session du Groupe de travail de l'EPU
Examen du Burkina Faso

10

Genève, Avril 2013

Déclaration de l'Arménie

Merci Monsieur le Président.

L'Arménie félicite la délégation du Burkina Faso et remercie S.E. Madame Ms. Julie Prudence Somda- Nigna, Ministre des droits de l'homme et promotion civile, pour la présentation du rapport.

Nous prenons note de la création du Ministère des droits de l'homme et d'autres institutions pour promouvoir et protéger les droits de l'homme dans le pays.

Nous reconnaissons toutes les mesures prises par le gouvernement dans le domaine de l'éducation et constatons l'augmentation de l'alphabétisation de la population. Toutefois, d'avantages d'efforts doivent être faits pour assurer en pratique la scolarité primaire gratuite et obligatoire pour les enfants.

L'Arménie note également avec préoccupation la situation des femmes : la violence domestique et la discrimination dans les sphères sociale, économique et politique.

L'Arménie recommande au Burkina Faso:

1. de prendre les mesures nécessaires pour améliorer le l'éducation des enfants,
2. d'éliminés des pratiques négatives existants envers des femmes comme des mariages forcés, et garantir l'accès des femmes à l'éducation et à la vie politique, sociale et économique.

Jé vous remercie